

LETTRE OUVERTE RÉGIONALE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crise en santé : réviser la Loi sur le financement en santé en Outaouais

L'urgence de Gatineau fonctionne actuellement avec moins de 30 % de ses effectifs, et a dû fermer pendant plusieurs mois par le passé en raison du manque de personnel. Les aînés, qui constitueront 56 % de la population totale de l'Outaouais d'ici 2041, sont particulièrement vulnérables face à cette crise.

À l'instar de la coalition SOS Outaouais, l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), région de l'Outaouais, demande au ministre de la Santé Christian Dubé de procéder à une révision approfondie de la *Loi sur le financement des soins de santé*. Cette révision est essentielle pour garantir l'équité interrégionale dans le financement des services de santé.

Il est crucial que cette révision inclue une réévaluation du budget alloué à chaque région en fonction de sa population et de ses réalités spécifiques. En outre, il est nécessaire d'introduire des outils de compensation pour remédier aux retards accumulés au fil des années. Enfin, nous recommandons la mise en place d'un mécanisme d'évaluation dynamique du financement, à réaliser sur une base annuelle ou bisannuelle, afin de garantir que les ajustements nécessaires soient faits en temps opportun pour répondre aux besoins changeants des régions.

En tant qu'association représentant les personnes aînées, l'AQRP Outaouais joint sa voix à celle de ses concitoyens et de SOS Outaouais. Notre association exhorte le ministre Dubé à nous écouter et à assurer une réponse adéquate aux besoins de notre région en Outaouais.

Diane Dupéré

Deane Desperi

Présidente régionale de l'AQRP Outaouais